



Assemblée générale

Distr. limitée
1^{er} mars 2007
Français
Original : anglais

Comité spécial sur la question de la responsabilité pénale des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des experts en mission

New York, 9-13 avril 2007

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session^a.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Examen du rapport du Groupe d'experts juridiques créé par le Secrétaire général en application de la résolution 59/300^b, en particulier ses aspects juridiques, tel que l'a prescrit l'Assemblée générale au paragraphe 1 de sa résolution 61/29 du 4 décembre 2006.
6. Adoption du rapport.

^a La session sera ouverte le lundi 9 avril à 10 heures.

^b A/60/980.

